

# «L'UE est tenue de négocier sur la libre circulation»

> **Europe** Christoph Blocher exige la fermeté face à Bruxelles

> La résiliation de la libre circulation ne doit intervenir qu'en dernière extrémité

Yves Petignat MÄNNEDORF

La réponse de Bruxelles à la demande suisse de renégocier l'accord sur la libre circulation devrait parvenir ces tout prochains jours à Didier Burkhalter. *Le Temps* en a toutefois déjà révélé la teneur générale: c'est une fin de non-recevoir. Malgré tout, Christoph Blocher, qui vient de lancer son nouveau mouvement «EU-No», estime que la Suisse doit se montrer ferme avec l'Union européenne (UE) pour aménager une solution correspondant au vote des Suisses.

**Le Temps: L'UE s'apprête à signifier à la Suisse qu'il est exclu de négocier sur le retour de contingents. Le Conseil fédéral ne devrait-il pas en tirer la conclusion logique et dénoncer l'accord sur la libre circulation?**

**Christoph Blocher:** Pas tout de suite. Peut-être devra-t-il le faire à la fin. D'abord, le Conseil fédéral doit se montrer ferme avec l'UE pour trouver une solution correspondant à la décision du peuple et des cantons de freiner l'immigration. Il doit signifier clairement que jamais la Suisse n'adhèrera, même par un accord-cadre, au marché unique. On a toujours peur, notamment en Suisse romande, des réactions de Bruxelles. Or la Suisse est le deuxième partenaire commercial de l'UE, qui exporte chez nous pour 170 milliards de francs de biens par an, contre 96 milliards d'importations depuis la Suisse. Nous avons des arguments solides.

L'UE a aussi de gros intérêts. Il y a une marge de négociation pour le Conseil fédéral.

**– Sur quelle base, puisque l'UE refuse de remettre en cause le principe de la libre circulation?**

– L'article constitutionnel adopté le 9 février n'exige pas de résilier les traités contraires, mais demande de les renégocier. D'autre part, dans l'accord sur la libre circulation, il est précisé à l'article 14 qu'en cas de sérieuses difficultés d'ordre économique ou social, le comité mixte doit examiner des mesures pour répondre au problème. L'article 18 du même accord prévoit que si un des signataires désire une révision, il peut soumettre des propositions au comité mixte. Contractuellement, l'UE est donc tenue d'entrer en négociations. Si elle ne le fait pas, elle viole le droit. Avant de négocier, la Suisse doit aller jusqu'au bout de l'élaboration de la loi d'application, afin de pouvoir faire des propositions concrètes à Bruxelles.

**– Sur des points mineurs, les Européens pourront toujours discuter, mais sur les deux principes, les contingents et la priorité aux résidents, on connaît déjà la réponse...**

– Il est évident que les contingents annuels et la priorité aux résidents nationaux sont contraires au principe de la libre circulation des personnes. A plusieurs reprises, l'UE a averti qu'elle ne pourrait accepter une remise en cause de la libre circulation. De son côté, l'économiste suisse a fait campagne contre l'initiative en agitant la menace d'une résiliation des accords bilatéraux. Le peuple suisse a donc voté en connaissance de cause. Il a donné la priorité à la souveraineté nationale. Donc, si nous ne parvenons pas à trouver une solution qui respecte la volonté populaire, il faudra dénoncer l'accord sur la libre circulation. Avec le danger évidemment que les 6 autres accords bilatéraux qui lui sont liés, et non pas les 120, soient aussi résiliés par la clause «guillotiné».

**– Vous jouez au poker avec l'économie suisse...**

– Pas du tout. Il faut avoir un peu de courage. Il ne s'agit que de six accords qui ne sont pas aussi vitaux pour l'économie. Dans notre groupe familial, EMS, nous exportons 96% de nos productions, dont la moitié dans l'UE. Nous avons examiné les conséquences d'une résiliation. Bon, cela compliquerait un peu les choses, mais nous n'allons pas perdre un seul contrat. Et ce sera également plus difficile pour les entreprises européennes. Bruxelles devra donc bien accepter de trouver une solution commune.

**– Dans deux interviews parues cette semaine, le secrétaire d'Etat Yves Rossier dénonce la «rhétorique guerrière» des adversaires de l'UE qui la présentent en ennemi. Vous vous sentez concerné?**

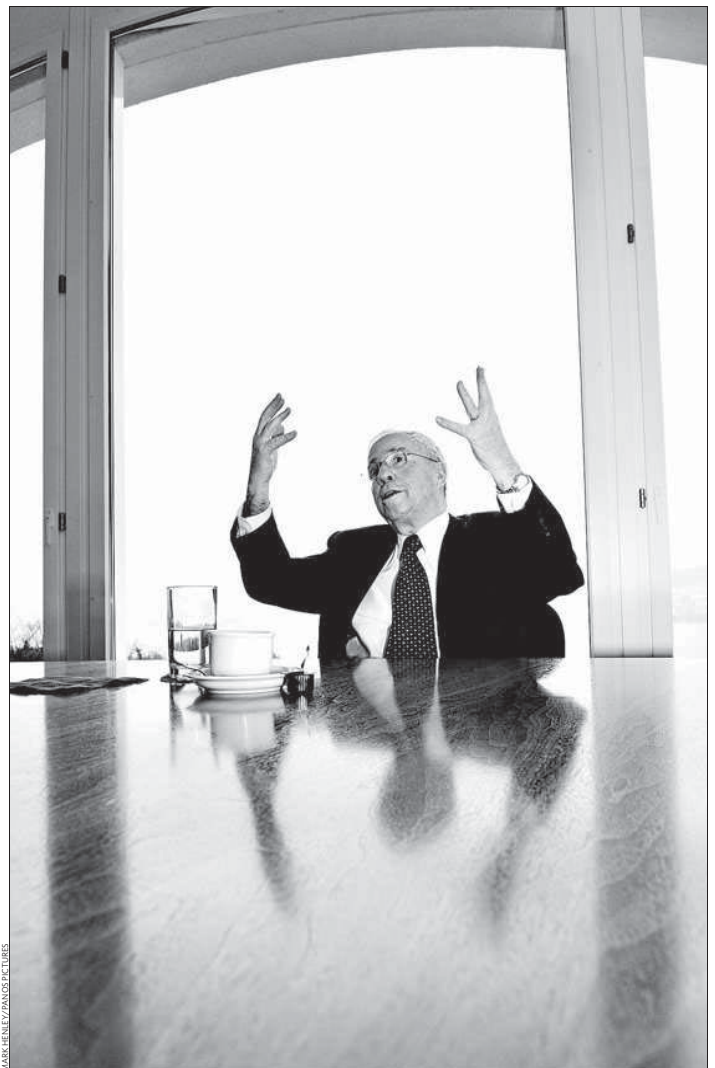
– Non. Je ne m'en prends pas à l'UE, qui a le droit de défendre ses positions. Je m'attaque au Conseil fédéral et à l'administration, qui veulent nous faire entrer insidieusement dans l'UE. Même si pour moi l'UE reste une erreur de construction, ce qui m'intéresse, c'est d'empêcher la Suisse d'y adhérer. Je ne suis pas un ennemi de l'Europe, mais je veux défendre la souveraineté suisse.

**– Il n'empêche, vos discours participent au climat d'hostilité envers l'UE que l'on sent dans la population...**

– Ce ne sont pas mes discours qui sont responsables de la perte de confiance des gens envers les politiques suisses et l'évolution de l'UE. Ils ne sont pas dupes. Ils voient bien le décalage entre les promesses et la réalité, la crise dans laquelle se retrouvent les pays de l'UE. Les Suisses veulent empêcher qu'il leur arrive la même chose.

**– Votre grand combat, c'est finalement la perspective d'un accord-cadre avec l'UE sur les aspects institutionnels...**

– Oui, la question de la libre circulation passe après. Entrer dans le marché unique nous condamnera



Christoph Blocher: «Le peuple suisse a voté en connaissance de cause.» ARCHIVES

à reprendre automatiquement non seulement les politiques économiques et fiscale de l'UE, mais aussi la politique extérieure, par exemple en cas de boycott. Nous sommes un

Etat tiers et nous voulons le rester. Or je vois bien ce que prépare le Conseil fédéral et qui est le plus grand danger: faire voter les Suisses sur un nouvel accord-cadre qui

nous soumettra à la Cour européenne de justice et annulera le vote du 9 février. C'est une adhésion insidieuse. Mais cela ne réussira pas

## Le Gripen a été refusé même par les partisans d'une armée forte

> **Analyse Vox** Seuls les sympathisants UDC ont soutenu l'avion

Le 18 mai dernier, presque personne n'a considéré que le scrutin sur l'avion de combat Gripen tenait de la question de principe pour ou contre l'armée. Et les amis les plus motivés des forces militaires n'ont pas été en mesure de contrer la méfiance ambiante, même à droite et au centre, indique l'analyse Vox des votations du 18 mai, parue mercredi. Les 22 nouveaux avions de combat avaient été refusés à 53,4% des voix.

Les partisans de l'UDC ont bien été les seuls à approuver le Gripen presque sans un pli, à 81%. Ceci acquis pour les pro-Gripen, il ne restait plus grand-chose. «Le scepticisme n'est pas lapanage de la gauche», notent l'institut gfs.bern et les politologues de l'Université de Zurich. La moitié des sondés qui se classent au centre ont refusé l'avion, un phénomène jamais observé lors des précédents votes portant sur l'armée. Même ceux qui se disent en faveur d'une «armée forte» n'ont pas été unanimes: 24% d'entre eux n'ont pas voulu de l'appareil suédois. Selon les analystes, cette surprenante proportion chez les amis de l'armée prouve que l'achat n'a pas été considéré comme une nécessité vitale pour le maintien d'une armée forte.

S'agissant des motivations de vote, le clivage n'est en revanche guère surprenant. Ceux qui ont voté oui l'ont fait «essentiellement pour des motifs de sécurité», tandis que la majorité des refus étaient animés par des considérations financières. Cependant, Vox indique que le critère économique n'aurait pas suffi. Il a fallu que s'y ajoutent, notamment, le refus de ce type d'avion en particulier (13% des votants), une proportion identique de personnes qui demandent une «réorientation générale de l'armée» – sans que les sondés précisent le sens de ce souhait –, ou les positions antimilitaristes de principe, à 9%. De manière générale, une majorité des sondés disent néanmoins que le refus des avions ne remet pas en cause leur attachement à une «défense militaire autonome de la Suisse».

**Salaires uniques refusés par la gauche modérée**

Concernant le salaire unique, le piteux résultat de la proposition des syndicats (76% de non) tient au fait que, même dans le camp de gauche, les votants n'étaient pas convaincus. Ce constat antérieur au vote est confirmé par les chiffres de l'Analyse Vox. Au sein des partisans du PS, le texte n'a été approuvé que par 55% des sondés. Si on élar-

git à la famille qui se déclare de la «gauche modérée», les 4000 francs mensuels ont été rejetés par 60% de l'ensemble. Au centre et à droite, le refus a atteint des scores qu'on aurait naguère qualifiés de soviétiques, entre 82% et 93% des répondants. Dans tous les cas, l'une des principales raisons a été les conséquences de l'acceptation, la menace que le salaire minimum faisait planer sur certains secteurs économiques.

L'étude des deux autres objets du 18 mai, qui a porté sur les réponses de 1510 personnes, ne réserve guère d'enseignements marquants. L'initiative de Marche blanche «Pour que les pédophiles ne travaillent plus avec des enfants» a été plébiscitée à droite et au centre, refusée à gauche, et le degré d'approbation a augmenté selon l'importance accordée au sujet.

Enfin, les 88% d'approbation de l'arrêté sur les soins médicaux de base ont été glanés dans tous les camps. Y compris l'UDC, seul parti qui refusait le texte, mais dont les troupes l'ont approuvé. C'est aussi le vote qui a été le plus rapidement oublié: dans les onze jours après le scrutin, 55% seulement des sondés se rappelaient que ce sujet avait figuré au menu du dimanche de votations. **Nicolas Dufour**

## Le PS vaudois ouvre un nouveau front sur l'assurance maladie

> **Subsides** Primes supérieures à 10% du revenu déterminant

A une grosse année des élections fédérales, la gauche vaudoise mise sur les questions de financement de la santé. Un jour après le dépôt, par les partis de la gauche dure, d'une initiative pour une caisse publique de soins dentaires (LI du 23.07.2014), le PS a amené sur la place du Château à Lausanne sa chartrette de signatures en faveur de son texte «Pour alléger les primes d'assurance maladie».

L'initiative demande un plafond pour le paiement des primes, à 10% du revenu dit «déterminant», cumulé du revenu et de la fortune. Si le poids des primes excède 10%, les assurés auraient droit aux subsides publics. Le parti chiffre la mesure à

60 millions de francs, qui seraient répartis selon la clé de la facture sociale, 40 millions au canton, 20 aux communes.

Cette deuxième tentative suit une première lancée en 2009, qui proposait un rabais d'impôt, et que le Tribunal fédéral avait invalidée. Pour le président des socialistes vaudois, Stéphane Montanero, l'initiative tombe «à point nommé, au moment où le coût de la vie et les primes ne cessent d'augmenter alors qu'un nombre croissant de personnes à revenu modeste n'ont pas droit aux subsides». Grâce à d'habiles compromis gauche-droite au sommet, le conseiller d'Etat à la Santé, Pierre-Yves

Maillard, chef de file du PS vaudois, a tout de même réussi à augmenter certaines prestations sociales. Il sera aussi en première ligne dans la mère des batailles socialistes en matière de santé, la caisse unique, en votation le 28 septembre.

Dès lors, la démarche du PS vaudois ne semble pas tomber aussi opportunément. Le secrétaire général, Gaëtan Nanchen, nuance: «La caisse publique vise à un changement de système, pas directement à des baisses de primes. Notre initiative a sa dimension sociale, en voulant redonner du pouvoir d'achat à une classe moyenne serrée par les hausses de prix.» Et en accroissant le débat en terres vaudoises. **N. Du.**

## Perpétuité pour quatre meurtres

> **Justice** Jugement à Istanbul pour une tuerie commise à Berne

Seize ans après le quadruple meurtre perpétré dans le tea-room bernois Safari, l'un des auteurs a été condamné à la perpétuité mercredi en Turquie. L'homme avait toujours nié son implication dans l'affaire.

Malgré le verdict, de nombreuses questions restent toutefois en

suspens. Le motif du crime, notamment, n'est toujours pas connu.

L'accusé a obstinément rejeté toutes les accusations. Il a ainsi déclaré être innocent et ne pas connaître le tea-room en question à Berne. Il n'a pas non plus pu expliquer la présence de son ADN

sur l'arme du crime, selon le procès-verbal de l'accusation.

Le tribunal à Istanbul ne l'a pas cru et a déclaré l'homme coupable de meurtre, après un procès qui aura duré plusieurs mois, a indiqué le correspondant de la *Berner Zeitung*, Stefan Hibbele, présent à l'audience. **ATS**